*Votre nom*

*Votre adresse*

*Votre addresse courriel*

 RECOMMANDEE

 Préfecture du Jura bernois

*lieu et date*

Madame, Monsieur,

J’ai pris connaissance du projet d’antenne *nom de l’opérateur* à *lieu* dans les feuilles d’avis du district de Courtelary des *dates de la publication* et, par cette lettre, je m’oppose à ce projet.

En effet, la littérature au sujet de la 5G fait état de risques sanitaires importants et nombreux, largement supérieurs aux avantages escomptés. Imposer ce rayonnement à la population sans l’avoir au préalable consultée est irrespectueux et anti-démocratique.

Au-delà des aspects techniques et légaux, je m’interroge sur la pertinence du déploiement de la 5G. La couverture réseau dans le Vallon est excellente et la population est déjà largement satisfaite avec les réseaux 3G et 4G. Qu’est-ce qui justifie l’ajout d’émissions électromagnétiques supplémentaires ? A qui profite réellement la 5G ?

Cette nouvelle technologie est très controversée, et pour cause. Lorsque des milliers d’études scientifiques - dont le rapport Berenis de 2021 - alertent du danger du rayonnement pour la santé humaine, il y a de quoi se poser des questions. Au-delà des humains, la faune et la flore sont également impactés alors qu’ils subissent déjà une pression énorme. L’Homme fait partie d’un environnement, d’un système fermé, et il est totalement dépendant de cette chaine vivante. Alors à quoi bon augmenter davantage cette pression environnementale ?

Si la science ne peut affirmer l’inoffensivité des ondes émises, **le principe de précaution fait foi et les projets doivent être mis en arrêt**.

Enfin, la consommation électrique supplémentaire qui sera nécessaire au réseau 5G n’est pas compatible avec le défi énergétique de la Suisse, où se profilent notamment des pénuries de courant. Là encore, le réseau actuel suffit largement aux besoins de la population.

Ainsi, je vous demande de bien vouloir mettre un terme à ce projet inutile, dangereux et irresponsable.

Avec mes meilleures salutations.

*Votre nom*